

## COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 13 NOVEMBRE 2012, À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DU MISTRAL, À MONT-JOLI (RÉUNION CP-12-13-102R)

---

Étaient présent(e)s à la réunion du comité de parents le 13 novembre 2012 :

#### Mesdames :

Marie-Claude Chénier	Déléguée de l'école du Havre–St-Rosaire
Katerine Lagacé	Substitut de l'école des Merisiers
Élisabeth Beaudoin	Déléguée de l'école Langevin
Catherine Laurian	Substitut de l'école Saint-Jean
Camille Credeville	Substitut de l'école de la Rose-des-Vents
Marie-Noëlle Albert	Déléguée de l'école du Grand-Pavois
Nancy Ouellet	Déléguée de l'école du Mistral
Véronique Desborbes	Substitut de l'école des Alizés
Katie Bérubé	Déléguée de l'école des Cheminots
Nadia-Julie Bernier	Déléguée de l'école du Portage
Karène Langlois	Substitut de l'école du Portage
Annie Fournier	Déléguée du comité consultatif EHDAA

#### Messieurs :

Claude Brassard	Délégué de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Yve Rouleau	Délégué de l'école des Sources
Pascal D'Astous	Délégué de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Gino Fiola	Substitut de l'école de la Colombe
Serge Poulin	Délégué de l'école Boijoli
Jérôme Saucier	Délégué de l'école de l'Estran
Martin Veillette	Délégué de l'école de l'Aquarelle
Jonathan Lebrasseur	Substitut de l'école des Beaux-Séjours
Luc Lavoie	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon
Michel Pineault	Délégué de l'école Paul-Hubert
Sébastien Dumais	Délégué de l'école du Rocher-D'Auteuil
Sylvain Gagné	Délégué de l'école des Alizés
Nelson Bussières	Délégué de l'école Norjoli
Jean-Xavier Lajeunesse	Délégué des Hauts-Plateaux

#### Absences : (\* motivé)

Anik Sirois	Déléguée de l'école de la Colombe
Kathleen Charest	Déléguée de l'école des Merisiers
Valérie Malka (*)	Déléguée de l'école Saint-Jean
Avrile Gagné	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
Dominique Perron	Délégué de l'école des Beaux-Séjours

---

### 1.0 OUVERTURE ET PRÉSENCES (19 h)

Le président, M. Pascal D'Astous, souhaite la bienvenue à tous et toutes et plus particulièrement à notre invité conférencier M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares.

L'allocution de M. Parent se tiendra en ce début de rencontre pour lui permettre de se libérer plus tôt après une autre journée bien remplie. Ainsi l'ordre du jour est modifié en conséquence.

### **3.0 INVITÉ : M. JEAN-FRANÇOIS PARENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CSDP SUJET : PROIRITÉS POUR LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013**

M. Jean-François Parent, directeur général à la Commission scolaire des Phares, nous présente les priorités pour la présente année scolaire 2012-2013. Celle-ci est l'avant dernière année de la planification stratégique de 2009-2014.

La convention de gestion dans les écoles ainsi que celle de partenariat entre la Commission scolaire des Phares et le MELS (ministre) sont en place. Une réorganisation est en cours au niveau de la formation professionnelle et celle-ci sera valorisée, l'éducation des adultes retourne vers les écoles secondaires, car 70 % de cette clientèle se situe entre 16-19 ans. Une attention particulière sera portée à l'intensification de l'anglais selon ce que le conseil d'établissement choisira, sur ce sujet aucune directive n'a été donnée par le MELS suite au changement de gouvernement en septembre dernier.

Un suivi sera exercé au niveau de la formation à distance et de l'éducation internationale en vue de recruter des étudiants venant de l'extérieur et désirant obtenir une formation professionnelle. Le programme de lutte contre l'intimidation et la violence qui existe déjà dans les écoles sera ajusté à la nouvelle Loi visant à combattre l'intimidation et la violence qui sévissent dans les écoles. La valorisation du personnel, le secteur des élèves EHDA (sa gestion, ses ressources, la nouvelle politique des HDAA), la politique sur le développement durable, la convention de gestion de réussite éducative, la gestion efficiente pour un retour à l'équilibre budgétaire, voici autant de secteurs/activités de l'organisation qui requièrent suivi et support au quotidien.

Ce qui précède ne constitue en soi qu'un bref résumé. Les informations transmises par M. Parent se retrouvent sur le site internet de la commission scolaire au [www.csphares.qc.ca](http://www.csphares.qc.ca).

### **2.0 MOT DU PRÉSIDENT EN CE DÉBUT DE MANDAT (19 H 45)**

En ce début de mandat, le président, M. Pascal D'Astous, fait part des ses attentes. Il souhaite que chaque délégué(e) et substitut participent assidûment et activement aux réunions (1/mois) et que celles-ci soient des plus productives et intéressantes. Comme délégué(e)s et substitués, vous représentez l'ensemble des parents au sein d'un organisme consultatif qui est le comité de parents; les débats, les consultations entre autres doivent se réaliser dans un climat ordonné, respectueux si nous voulons réaliser nos attentes. Tout doit se faire dans une approche positive; le travail sera fait de manière à faire avancer les dossiers que nous aborderons ou qui nous seront présentés pour consultation.

### **4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président, M. Pascal D'Astous, procède avec la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion; aucun point n'est ajouté à celui-ci.

#### **CP-12-13-102R-15**

**Il est proposé par M. Martin Veillette, appuyé par Mme Marie-Noëlle Albert, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion avec le point 12.0 Divers demeurant ouvert. Adopté à l'unanimité.**

### **5.0 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2012**

#### **5.1 Adoption :**

#### **CP-12-13-102R-16**

**Il est proposé par M. Sébastien Dumais, appuyé par M. Yve Rouleau, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2012 tel que présenté.**

#### **5.2 Suivi**

Aucun suivi.

### **6.0 CONSULTATIONS**

## 6.1 Politique relative aux antécédents judiciaires

### Rappel

À la réunion d'octobre 2012, les membres ont exprimé leur déception à l'effet que la CSDP n'ait pas retenu aucune recommandation du comité de parents suite à la consultation du 28 août dernier. Il y a unanimité chez les membres de maintenir la démarche décrite au point 10.1.3 sur les vérifications des antécédents judiciaires de façon systématique et par échantillonnage. Il ne faut pas compter sur le phénomène de délation pour s'assurer que les jeunes vont se présenter sur les lieux en toute sécurité.

Il fut proposé que les membres de l'exécutif du comité de parents rencontrent dans un premier temps la présidence et la direction générale de la Commission scolaire des Phares pour discuter des préoccupations et des recommandations des membres.

La position prise par les membres du comité de parents lors de la consultation du 28 août 2012 demeure inchangée.

En considération qu'une telle politique doit être maintenue en place et améliorée pour assurer aux jeunes des milieux où la sécurité et l'intégrité seront présentes en tout temps, **il est proposé de demander à la CSDP : (résolution du 28 août 2012)**

- a) **le maintien de la démarche de vérification des antécédents judiciaires décrite au point 10.1.3, et une hausse à 10% de l'échantillonnage aléatoire simple, avec remise (pour l'année d'échantillonnage suivante);**
- b) **la mise en place de mécanismes de vérifications auprès des directions d'école pour s'assurer que la présente politique est appliquée suivant les règles établies, de façon continue; le tout devant être inscrit dans un registre;**
- c) **la publication des statistiques de vérifications avec le bilan annuel de chaque école.**

## 6.2 Politique de dotation des ressources humaines

Des éclaircissements devraient être apportés sur certains points, notamment :

- **Annexe 1, étape 4, point 8** : en ce qui regarde *responsabilités familiales ou une maladie grave*, il faudrait préciser ; ex. est-ce que la personne agit comme un aidant naturel auprès d'un enfant, d'un parent ou d'un membre proche de la famille ; le congé de paternité ou maternité n'est pas précisé comme étant un cas de non disponibilité ;
- **Annexes 2 et 3, points 8 et 7 respectivement** : mêmes commentaires que précédemment ;
- **Annexes 1 et 2** : pour le personnel enseignant le diplôme est requis tandis que chez le personnel de soutien et professionnel sont requis le diplôme et l'expérience ? Pourquoi ...
- **Annexe 3** : aucune mention sur le processus d'évaluation des candidatures et les étapes d'admissibilité en lien avec le directeur général ; à moins que ce processus est prévu ailleurs ;
- **Annexes 3 et 4** : l'annexe 3 mentionne le candidat, l'aspirant ; à l'annexe 4, aux points J et K, l'on mentionne le directeur ou la directrice de services ... pourquoi cette distinction ?

### CP-12-13-102R-17

**Il est proposé par Mme Catherine Laurian, appuyé par M. Yve Rouleau, que les délégués au conseil général de la FCPQ expriment les points de vue des parents de la Commission scolaire des Phares.**

## 7.0 POSITION DU CP SUR LE FINANCEMENT DES ÉCOLES PRIVÉES (Michel Pineault)

Le prochain conseil général de la FCPQ se tiendra les 23 et 24 novembre prochain. Des discussions se tiendront concernant le financement des écoles privées. Les délégué(e)s et substituts présents sont invités à émettre leurs commentaires sur le sujet. Il ressort que déjà la FCPQ a pris certaines positions; elle préconise notamment l'abolition du financement des écoles privées de façon progressive de façon à permettre aux écoles publiques de répondre à une hausse possible de la clientèle. Des discussions et informations sont à suivre. Il est souligné l'importance de la représentation des délégué(e)s qui siègent au conseil général de la

FCPQ. Trois (3) réunions sont prévues au cours de l'année scolaire 2012-2013; celles-ci se tiendront normalement les vendredis et/ou samedis.

## **7.1 Commentaires sur le Plan stratégique de la FCPQ**

Ce point est reporté à une réunion ultérieure ; le plan d'action peut toujours être consulté sur le site web de la FCPQ.

## **8.0 CONSEIL DES COMMISSAIRES : DEUX POSTES À COMBLER**

M. Dany Landry pour le district no. Le Bic et M. Steve Boucher pour le district no.13 Saint-Anaclet-de-Lessard seront assermentés comme commissaires le 26 novembre prochain lors de la séance régulière du conseil des commissaires. Félicitations à vous deux.

## **9.0 PLAN D'ACTION ET LISTE DES PRIORITÉS DU CP POUR 2013-2014 (Résolution)**

Les délégué(e)s et substituts présents sont invités à prendre connaissance du plan d'action pour la présente année scolaire. Le plan d'action sera disponible sur le site de la CSDP. Les grandes lignes se résument ainsi : transmettre l'information et offrir des formations aux parents, optimiser les communications et la collaboration avec la commission scolaire, augmenter la visibilité du comité de parents et assurer un suivi rigoureux des dossiers. Le plan d'action sera adopté à une date ultérieure.

### **9.1 Formation du comité de conférence**

Un comité conférence est formé et un budget sera alloué pour offrir une formation à l'ensemble des parents de la Commission scolaire des Phares et ainsi répondre à notre mission et à notre plan d'action. Plusieurs personnes se portent volontaires pour faire partie de ce comité : Mme Nancy Ouellet, M. Jean-Xavier Lajeunesse, M. Yve Rouleau, M. Pascal D'Astous, Mme Katie Bérubé.

## **10.0 TRÉSORERIE (Yve Rouleau)**

### **10.1 Acceptation des comptes**

Les dépenses encourues pour la dernière période (9 octobre au 13 novembre 2012) se chiffrent à 593,37 \$. Les allocations financières 2012-2013 reçues de la commission scolaire durant cette dernière période se chiffrent à 9 526,00 \$ (c.à.d. 8 326,00 \$ pour le comité de parents et de 1 200,00 \$ pour le fonds commun). Ainsi le solde est de 16 590,61 \$ au 13 novembre 2012 (c.à.d. 15 390,61 \$ pour le comité de parents et de 1 200,00 \$ pour le fonds commun).

### **CP-12-13-102R-18A**

**Il est proposé par M. Michel Pineault, appuyé par M. Serge Poulin, adopter les états financiers tels que présentés et de procéder aux remboursements des diverses dépenses encourues. Accepté à l'unanimité.**

### **10.2 Prévisions budgétaires 2012-2013**

Les prévisions budgétaires (revenus et dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août 2013) du comité de parents pour la présente année scolaire ont été soumises pour approbation aux membres. Les revenus (surplus et allocations) se chiffrent à 17 183,98 \$ et les dépenses à 16 183,98 \$ pour un surplus de 1 000,00 \$ à la fin de l'exercice financier. (Copie des prévisions seront en annexe au présent procès-verbal).

### **CP-12-13-102R-18B**

**Il est proposé par M. Gino Fiola, appuyé par M. Serge Poulin, d'accepter les prévisions budgétaires du comité de parents pour la présente année scolaire 2012-2013 tels que présentés par le trésorier. Accepté à l'unanimité.**

## **11.0 INFORMATIONS**

### **11.1 Commissaires parents (Mme Élisabeth Beaudoin)**

Lors de la séance régulière du conseil des commissaires le 12 novembre 2012 :

- assermentation des commissaires-parents, Mme Élisabeth Beaudoin pour l'ordre secondaire et Mme Katie Bérubé pour l'ordre primaire;
- les 3 documents suivants ont été adoptés pour consultation : critères d'inscription des jeunes dans les écoles pour 2013-2014; la répartition des services éducatifs entre les écoles 2013-2014; et le plan triennal de répartition et de destination des immeubles et la liste des établissements pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016;
- le plan de redressement de la situation financière déficitaire de la commission scolaire a été accepté par le MELS.

### **11.2 Agent à l'information (Mme Élisabeth Beaudoin)**

Les documents (tels communiqués de presse, essentiels de presse) reçus de la FCPQ, de la commission scolaire, de la FCSQ, du MELS, et autres sont acheminés aux représentant(e)s et substituts sur une base régulière. Tout est envoyé via le courriel.

### **11.3 Comité de transport (M. Nelson Bussières)**

Rien à signaler. Les membres du comité sont dans l'attente d'une première rencontre pour l'année scolaire 2012-2013.

### **11.4 Comité EHDAA (Mme Annie Fournier)**

Le comité tiendra une réunion le 21 novembre prochain. M. Pascal Chassé est le substitut du comité EHDAA au comité de parents. Mme Cathy Ouellet n'étant plus membre du comité EHDAA, Mme Annie Fournier est maintenant la déléguée du comité consultatif EHDAA au comité de parents.

### **11.5 Correspondance (M. Pascal D'Astous)**

Le Conseil supérieur de l'éducation a fait parvenir un document décrivant des recommandations pour mieux accoucher et d'éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services. Réception d'un autre document qui a été adressé aux directions des écoles secondaires et devant servir aux enseignant(e)s en éthique et culture religieuse. La revue *Action-parents* est en version numérique et peut être consultée sur le site de la FCPQ. Le congrès annuel de la FCPQ se tiendra les 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin 2013.

### **11.6 COSMOSS (M. Pascal D'Astous)**

Rien à signaler. Aucun contact et/ou démarche en cours. Le comité de parents n'a pas de délégué siégeant à l'organisme COSMOSS

### **11.7 OPP et CE des diverses écoles**

Le délégué de l'école Paul-Hubert, M. Michel Pineault, donne l'information à l'effet que les membres du conseil d'établissement de l'école s'interrogent sur les voyages organisés à l'étranger et sur le fonctionnement des campagnes de financement. Un document guide sera produit et rendu disponible pour les autres écoles.

## **12.0 DIVERS**

### **12.1 Conférence de Mme Blandine Soulmana**

Mme Soulmana, auteure et conférencière, a fait parvenir un aperçu de la conférence qu'elle propose au comité de parents de même qu'à l'ensemble des parents. Voici un court extrait de sa proposition de conférence : « *La peur, l'inquiétude et l'insécurité que certains subissent ou font subir ont un impact majeur sur leur estime de soi et leur façon d'aborder la vie. Je vais, à partir de mon témoignage de vie, vous démontrer jusqu'où le rejet peut aller et quelles en sont les conséquences ; je vais aborder les façons de désamorcer les attitudes abusives de nos enfants et vous donner des pistes pour aider votre enfant s'il est victime d'intimidation* ».

## **12.2 Documents vs réunions (papier/électronique)**

Un sondage parmi les membres présents indique que ceux-ci préfèrent recevoir les documents de manière électronique de préférence aux copies papier.

## **12.3 Retour sur les formations des 30 octobre et 6 novembre 2012**

Ces deux sessions de formation s'adressaient aux membres des conseils d'établissement, aux parents, aux enseignant(e)s ainsi qu'aux directions d'école. Ces formations étaient en lien avec le fonctionnement des conseils d'établissement ainsi que sur leurs budgets. M. Marc Girard, directeur des ressources financières ainsi que Mme Cathy-Maude Croft, secrétaire générale de la Commission scolaire des Phares, étaient les animateurs. Sincères remerciements à vous deux.

## **12.4 Réunion – calendrier de tempête (3<sup>ième</sup> du mois)**

En cas d'annulation d'une réunion, celle-ci est remise au troisième mardi du mois.

## **12.5 Chaine téléphonique**

Lorsqu'une réunion du comité de parents de la CSDP est annulée suite à une décision de la présidence (ex. visibilité réduite - neige et poudrière, routes glacées, panne de courant), une chaîne téléphonique se mettra en branle. Veuillez vous référer à la procédure mise en place. Il reste qu'il sera toujours important de vérifier vos courriels car un message sera envoyé le plus rapidement possible à tous les délégué(e)s et substituts lors d'une telle décision.

## **12.6 FORMATION RCR**

Il serait important d'identifier ceux et celles qui ont suivi la formation RCR.

## **13.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Très bonne participation, une réunion intéressante et très chargée. L'allocution de M. Jean-François Parent, directeur général, fut très appréciée.

## **14.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre se tiendra le 11 décembre 2012, au Centre administratif de la Commission scolaire des Phares, au 435 avenue Rouleau, à Rimouski.

## **15.0 LEVEE DE L'ASSEMBLEE**

### **CP-12-13-102R-19**

**Il a été proposé par M. Yve Rouleau, appuyé M. Martin Veillette, de lever la séance à 22 h 00. Accepté à l'unanimité.**

-----  
Pascal D'Astous, président  
Comité de parents 2012-2013

-----  
Katie Bérubé, secrétaire  
Comité de parents 2012-2013